



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Faillite lors d'un concordat

Date de publication: SHAB, KABVD - 25.08.2020

Numéro de publication: NA05-0000000070

Canton: VD

Entité de publication:

Tribunal d'arrondissement de Lausanne, Allée Ernest-Ansermet 2, 1014 Lausanne Adm cant

Faillite lors d'un concordat CNN MONEY SWITZERLAND SA

Débiteurs:

CNN MONEY SWITZERLAND SA

CHE-455.939.638

c/o: Wilhelm Avocats

Avenue de Rumine 13

1005 Lausanne

LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT DE
LAUSANNE

Révocation du sursis concordataire 293 LP et Faillite

Par décision du 20 août 2020, la présidente du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a révoqué le sursis concordataire provisoire accordé le 25 mai 2020 à CNN MONEY SWITZERLAND SA, Av. de Rumine 3, 1005 Lausanne, relevé Pascal Stouder, agent d'affaires breveté, de sa mission de commissaire provisoire et prononcé la faillite de CNN MONEY SWITZERLAND SA, avec effet au 20 août 2020 à 08:00 heures.

Vous avez le droit de recourir au Tribunal cantonal, cour des poursuites et faillites, par acte déposé en deux exemplaires à mon greffe, dans les dix jours dès la présente décision.

Date de l'ouverture de la faillite : 20.08.2020

Remarques juridiques:

Publication selon l'art. 296b LP.

Point de contact:

Tribunal d'arrondissement de Lausanne,

Allée Ernest-Ansermet 2,

1014 Lausanne Adm cant